

Compte rendu réunion CNS GRS

04 Juillet 2023



Présentes : Laurence BARBE, Cécile CANOVAS, Florence COLOMBANI, Sandra CHEVALIER, Cécile RUMPLER, Danielle WILINSKI

1/ Dates à retenir pour la saison 2023/2024

  Stage Technique :  

Lieu : à Lyon

Date : Samedi 8 et Dimanche 9 Juillet 2023

  Le Championnat National Individuel – Boulogne sur mer :

Samedi 27 et Dimanche 28 Janvier 2024

Palais des Sports DAMREMONT

62000 Boulogne sur Mer

  Dates Butoir des Compétitions :  

Compétition Régionale Individuel : **3 décembre 2023**

Compétition Régionale Ensemble : **31 Mars 2024**

  Dates Butoir et Liens des Dérogations :  

Date limite dérogation Individuel + Ensemble - vague 1 – **24 Septembre 2023**

Date limite dérogation Ensemble - vague 2 – **17 Novembre 2023**

 Individuel [Cliquer ici](#) // Ensemble : [Cliquer ici](#)

2/ Appel à candidatures

L'appel à candidatures est toujours ouvert pour les :

- Championnat National INDIVIDUELS 2025
- Championnat National EQUIPES 2025

Pour rappel voici la procédure Ufolep : [cliquer ici](#)

Toutes les bonnes volontés et l'aide pour continuer à avancer sur des sujets importants sont les bienvenues.

3/ Bilan national GRS Ufolep

La CNS GRS félicite le comité d'organisation de l'UFOLEP 47, le club de Tonneins et la CTR GRS Nouvelle Aquitaine pour la réussite de ce championnat équipes 2023. Nous tenions à remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de ce championnat.

Un grand merci aux personnalités locales qui ont fait l'honneur de remettre les récompenses.

Ainsi que nos élus UFOLEP présents durant ce weekend :

Monsieur Arnaud JEAN, Président UFOLEP Nationale

Monsieur Grégory CAMARA, Président UFOLEP 47

Madame Isabelle JACQUET, Secrétaire nationale chargée de la vie sportive,

Monsieur Patrice RODER, Membre du CDN UFOLEP

Nous remercions la présence de nos partenaires nationaux Artiligne et Kassiopé.

La CNS a la chance de pouvoir s'appuyer sur les officiels convoqués délégués par les différentes CTR. Leurs rôles et responsabilités ne sont plus à démontrer pour la bonne réussite de ces événements nationaux. Nous tenions également à les remercier encore une fois.

Sélections :

Le championnat national a regroupé 73 délégations de clubs, 1451 gymnastes qualifiés.

Nous enregistrons 2 forfaits avant la compétition.

Pas moins de 214 juges ont œuvrés le Samedi et le Dimanche.

Juges stagiaires :

Nous avons accueilli 14 juges stagiaires BF40 pour leur mise en situation au niveau national. Les personnes ci-dessous ont validé leurs deux mises en pratiques :

APRIOU Amélie

DOHOLLOU-GUENA Cléo

FLOCH Anaïs

GHIAT Jade

LANDRON Manon

LECROCQ Manon

LEVENT Alice

MONTEIRO Juliette

PICOT Amélie

POQUET Léa

SANTOS DA SILVA Olivia

ZENOKI Gwladys

Pour, MARECHAL Delphine, 1 mise en Pratique a été effectuée et validée.

BOUGEARD Frédérique a validée 1 mise en Pratique sur les deux.

Nous rappelons que l'obtention des diplômes officiels ne se font qu'après **mise à jour dans le logiciel national** de toutes les étapes du plan de formation.

Points positifs :

Le lieu

Tous les retours des clubs étaient positifs. Il est très rare d'avoir une infrastructure sportive de cette qualité.

L'ambiance

L'organisation et des bénévoles avec le sens de l'accueil, le souci de l'efficacité, de la disponibilité du service et ce dans tous les domaines : Accueil, restauration, salles d'échauffement, contrôle engins et licences. Un esprit d'équipe qui n'a pas faibli tout au long du week-end.

La solidarité et l'esprit Ufolep étaient présents à tous les niveaux de la compétition et nous remercions des juges qui n'ayant pas d'équipes qualifiées sont venu(e)s en renfort durant tout le week-end. Un grand merci au Club de gymnastique de Tonneins qui a su relever ce nouveau défi ainsi que la CTR NA et l'Ufolep 33 qui, après Lormont, a encore pris le temps de soutenir techniquement et humainement cette nouvelle compétition.

Un championnat riche en émotions, en échange, en partage sur le plan sportif comme sur le plan humain. Un public chaleureux, dans le respect de nos valeurs, des gymnastes et des entraîneurs avec un bel esprit sportif ont contribué à la bonne réussite de cette compétition.

Implication des juges

La bonne volonté de tous a permis de composer des jurys sereinement. Nous remercions tous les juges qui se sont inscrits mais qui n'ont pas été appelés. Leur implication reste néanmoins nécessaire et très appréciée. Un retour souvent positif a même été remonté sur les bilans des Juges Arbitres. Echanges et discussions étaient de mise.

Problématiques rencontrées :

Licences & engagements

Nous avons encore rencontré plusieurs anomalies sur les licences et les feuilles d'engagement. Les noms et les dates de naissance doivent être vérifiées par les clubs 8 jours avant le début des compétitions (cf code de pointage) ainsi que par les organisateurs lors des phases départementales et régionales. Dès le prochain championnat, des sanctions seront appliquées en cas de non-conformité.

Accessibilité et hébergements

Nous avons bien pris note des difficultés rencontrées par les clubs.

Amendes

La CNS GRS poursuit les vérifications sur la conformité de l'engagement des juges des clubs (quizz, présence sur les rotations, présence dans les réunions de juges) et de la conformité des licences des Juges en amont des compétitions nationales. Nous déplorons encore des anomalies durant ce championnat :

2 clubs ont reçu des amendes via leur comité. Une amende pour absence totale de juge et une absence partielle pour non-présentation du ou des juges d'un club à la réunion (cf règlement général Page 18).

Posture des juges et des gymnastes

Attention, l'attitude des juges est également remarquée par le public. Le téléphone ne doit pas être utilisée durant les passages (on ne filme pas les gymnastes lorsque l'on est sur plateau de compétition !). Et malgré l'interdiction formulée dans le code de pointage, de nombreuses gymnastes continuent de défiler avec leur portable.

Lorsque l'on s'engage sur une compétition et quel que soit l'étape départementale, régionale ou nationale, un juge a pour « obligation » de relire son code et ses brochures afin d'être le plus juste et efficace possible, nous avons malheureusement constaté que certains juges n'avaient pas pris en compte les modifications suite à l'évolution du code (les écarts de notes par exemple).

Les documents techniques doivent servir quotidiennement à la formation des entraîneurs et des juges. Ce recyclage volontaire, et en totale autonomie, fait partie du rôle du juge et de l'entraîneur.

Les Quizz et les Formations officielles UFOLEP sont des outils supplémentaires.

Nous déplorons que certains juges inscrits sur les Jurys ne se soient pas présentés aux réunions de juges **pourtant obligatoires**. Nous rappelons que la **présence du juge est obligatoire** sur toute la durée de la rotation quel que soit les difficultés rencontrées. **Un juge ne peut quitter son jury sans l'accord du juge Arbitre.**

Respect de l'intégrité physique des gymnastes

Nous rappelons que chaque entraîneur doit être vigilant sur le niveau corporel de ses gymnastes et ne pas mettre en danger leur intégrité physique. Il engage sa responsabilité. Nous rappelons qu'une pénalité de « mise en danger de la gymnaste » est prévu à cet effet dans le code de pointage par le JA VT.

4/ Retours sur les différentes catégories

Un beau championnat avec des jurys dans l'écoute, l'échange et le respect.

Après deux ou trois années de mise au point, la totalité des équipes présentes sont sur les programmes qui correspondent au profil des gymnastes. Merci aux CTR et clubs, qui se sont mobilisés avec la CNS pour arriver à ce résultat. Il faut cependant rester vigilant dans les années à venir. Ce respect des règles a aussi contribué à plus de sérénité des jurys, des palmarès, du public.

Les principales remarques sur le plan technique :

Le ruban pose toujours problème du niveau pré collectif à l'échelon national, méconnaissance de la spécificité de l'engin, de sa technique, des choix incompatibles avec une bonne exécution, la VA en fait les frais...

La prise du ballon revient très souvent, elle est pourtant un enjeu majeur.

La corde est ponctuellement maltraitée et sa spécificité n'est pas toujours au rendez-vous.

Ces problématiques doivent être reprises dans nos formations.

Des porters dangereux sont signalés, important de se mobiliser à tous les niveaux pour ne pas mettre en danger nos gymnastes. On constate de façon récurrente le manque de manipulation sur les porters.

La souplesse est parfois utilisée de façon abusive au détriment du projet artistique.

Masse Chorégraphié : Bon niveau avec des fondamentaux présents

PréCollectif : Un corporel trop juste en termes d'appuis et d'amplitude, le ruban pose de réels problèmes.

PréExcellence 1 et 2 : Bon niveau, c'est aussi un vrai tremplin pour le passage en Excel

Excellence 1 : Juste, ne joue pas assez la carte de l'artistique, privilégie la carte de la souplesse et c'est dommage.

Excellence 2, 3, 4 : Travail propre, quelques belles équipes, l'artistique pour certaines n'est pas assez présent et essentiellement des fautes d'exécution.

Nationales, Nat A et duos National : 1 ou 2 équipes en difficulté sur le plan corporel et quelques mises en danger sont aussi mentionnées. On est sur le niveau attendu dans l'ensemble.

D'une manière générale, cette année, le niveau des duos étaient en dessous des attentes du National. Une réflexion au niveau régional doit être envisagée avant les sélections pour les finales nationales.

SYNTHESE ET RETOURS DES EVALUATEURS CHALLENGE

Difficile de mettre en place les évaluateurs et leur donner les consignes en 15mn, un travail sur les ODP devrait régler ce problème. Néanmoins, la préparation et la mise en place du jury est de la responsabilité du coordonnateur.

Que faire des évaluateurs lorsqu'ils n'ont plus d'équipes à évaluer ? on peut envisager, après accord du responsable Challenge, de quitter discrètement le plateau de compétition.

L'ODP est difficilement lisible pour ce type de jury, certains ont dû changer de place ? Le jury challenge préfère ne pas changer de place.

Quand il y a 2 jurys challenges pour une même rotation, il faut bien identifier qui va juger et avec l'ODP ce n'est pas toujours facile pour des personnes non habituées à ces documents. Néanmoins, le coordonnateur qui est BF2O devrait être à même de le faire correctement.

Les modalités du Challenge 2023 ne semblent pas assez compréhensibles. Une réflexion sera menée par le Groupe de travail Challenge dès lors que nous aurons de plus amples précisions sur ces incompréhensions.

Le passage en parallèle des Challenges / National et Challenge / Challenge seul pas toujours bien compris. Une information en amont doit être effectuée par les clubs. L'explication de la codification C et C+ doit se faire au sein des clubs.

La gym ou l'équipe doit pouvoir identifier son jury. Quand seul le jury Challenge juge, la gym ou l'équipe a parfois du mal à saisir.

Peu judicieux la succession des passages de l'individuel et de l'équipe, proche mais pas à la suite, pas le temps de se concentrer.

L'artistique reste difficile à évaluer quand on est sur un imposé, Les évaluateurs n'ont pas su ou pu faire la différence sur les critères d'interprétation.

Un seul et même jury Challenge pour les individuels, le programme Ufolépien, et l'équipe semble être une solution à envisager même si cela reste très difficile à mettre en place.

Les chasubles orange des années 80 ont été mal vécues par les juges, réfléchir à les identifier différemment avec badges, brassards ?

5/ Montée ou descente de catégories

Ce championnat national nous a permis de constater une forte progression de la pratique. Félicitations à tous et à toutes pour ce beau travail ! Afin d'entamer l'année sportive 2023/2024 sur des bases saines, veuillez trouver ci-après les obligations de passage de la CNS. Le but est de permettre aux gymnastes de performer dans une catégorie qui leur propose un champ de possibles adaptés à leurs capacités gymniques présentées cette année.

Masse Chorégraphié A : Genas, Revel (Bridon), Lesparre, Les Clayes (Faudeau)

PréCollectif 1 A : Genevilliers

PréCollectif 2 : Landernau et Le Crès

PréExcellence 1 : Gardanne, La Bastide, Plouedern, Boulogne Billancourt, Vaux Le Pénil, Ste Eulalie, Bruges

PréExcellence 2 : Le Vésinet, Anthony

Excellence 1 : Genevilliers

Excellence 2 : Bruges

Excellence 4 : Landernau

Duo Excellence 2 : Lambersart, Rueil Malmaison et Landernau

Nat 4 : Plaisir